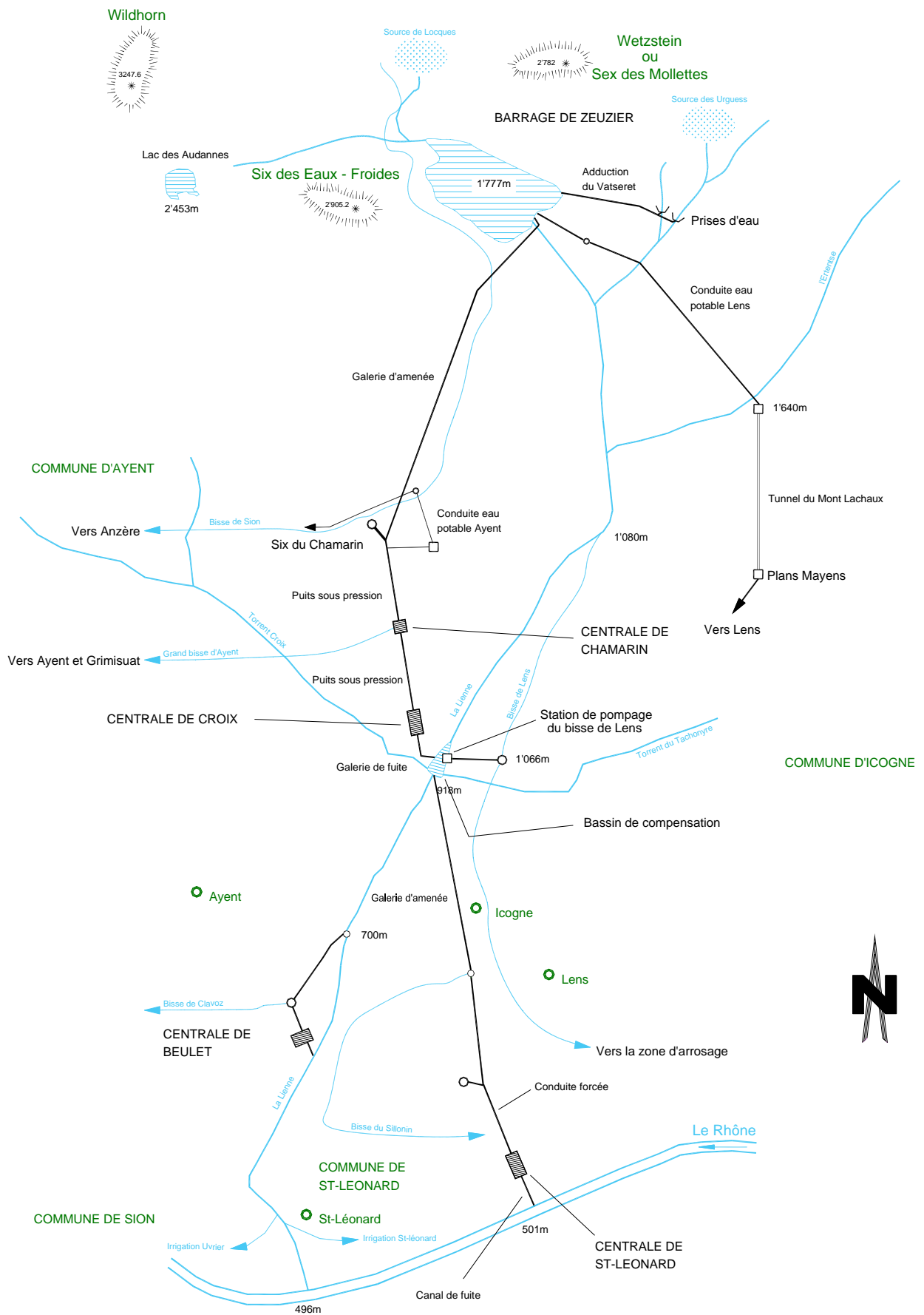


LIENNE

RAPPORT DE GESTION 2016/2017

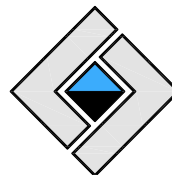
Situation générale



64^e RAPPORT DE GESTION

DU 1^{ER} OCTOBRE 2016 AU 30 SEPTEMBRE 2017

ELECTRICITE DE LA LIENNE SA



ACTIONNAIRES

BKW Energie SA, Berne	33 1/3 %
IWB Industrielle Werke Basel, Bâle	33 1/3 %
Ville de Sion, Sion	33 1/3 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de 3 ans, soit de 2017 à 2020.

MM.	Philippe Varone	à Sion, Président
Mme	Eva Herzog	à Bâle, Vice-Présidente
	Christian Bitschnau	à Sion
	Medard Heynen	à Ausserberg
	Giuseppe Madia	à Baden
	Christoph Röthlisberger	à Zurich

Délégué du Gouvernement valaisan

M. Gérard Mittaz, à Sion

Secrétaire du Conseil d'administration

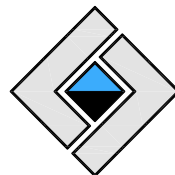
M. George Jenelten, à Sion

ORGANE DE RÉVISION

PricewaterhouseCoopers SA, à Sion

GESTION ET EXPLOITATION

L'Energie de Sion-Région SA, à Sion



Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport du soixante-quatrième exercice de la société, clos le 30 septembre 2017.

EXPLOITATION

Les apports d'eau de l'exercice sous revue se sont montés à 85% de la moyenne multiannuelle. Ce mauvais résultat s'explique essentiellement par l'enneigement très déficitaire de l'hiver 2016/2017. En effet, la moyenne nationale des précipitations hivernales n'a représenté que le 50% de la norme 1981-2010. La production des alternateurs a atteint 192.383 mio de kWh, soit le 79.8% de la moyenne des vingt dernières années et l'énergie d'ajustement s'est montée à 0.73% de l'énergie à disposition des partenaires.

Mise à part une avarie sur le palier turbine du groupe 2 de la centrale de Croix, l'exploitation des usines s'est déroulée sans incident majeur.

Durant les révisions annuelles des centrales, les travaux particuliers ont principalement porté sur la deuxième étape du remplacement des protections électriques des alternateurs de Croix et St-Léonard et sur la grande révision de la turbine du groupe 2 de St-Léonard. Celle-ci a été transportée dans les ateliers du constructeur pour y subir les interventions nécessaires. A cette occasion, des transformations au niveau des paliers des aubes directrices ont été effectuées afin d'améliorer la fiabilité du groupe sur le long terme.

Parmi les autres interventions à St-Léonard, il est à mentionner le contrôle périodique des enroulements des alternateurs de St-Léonard et le remplacement d'une borne haute-tension sur le transformateur du groupe 2.

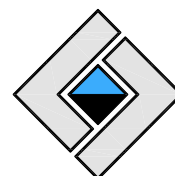
Le dossier concernant les débits résiduels à restituer au bassin de compensation de Croix fait toujours l'objet de discussions avec le Canton du Valais et les associations environnementales.

L'Electricité de la Lienne SA fait partie des sociétés hydroélectriques soumises à l'obligation d'assainir les éclusées sur le tronçon impacté du Rhône. Un groupe de travail regroupant les détenteurs de centrales concernés a été mis sur pied afin d'établir un rapport commun portant sur les différentes variantes des mesures d'assainissement possibles. La décision de l'autorité portant sur l'obligation d'assainir les éclusées est attendue pour la fin de cette année.

En ce qui concerne la fiscalité, la procédure relative au recours de l'Electricité de la Lienne SA contre le modèle contesté d'imposition des sociétés hydroélectriques valaisannes suit son cours.



Essai annuel de la vanne de fond de Zeuzier

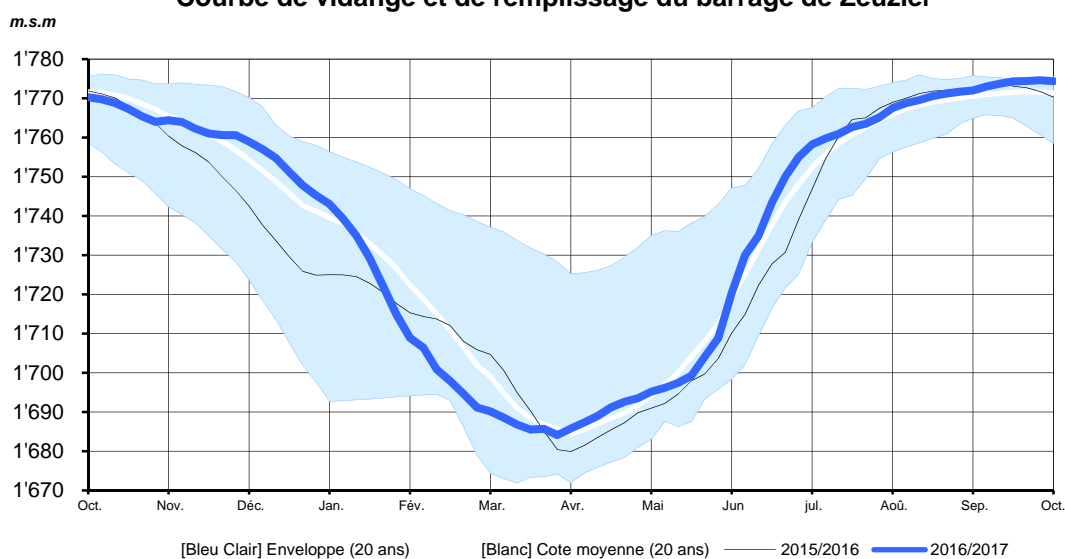


Bilan des apports d'eau

Les apports d'eau de l'année hydrologique 2016/2017 sont inférieurs de 15.26 % à la moyenne des 20 dernières années.

	2016/2017 mio m ³	2015/2016 mio m ³	Moyenne des 20 ans mio m ³
Semestre d'hiver	13.372	12.485	14.295
Semestre d'été	75.020	103.020	90.019
Total annuel	88.392	115.505	104.314

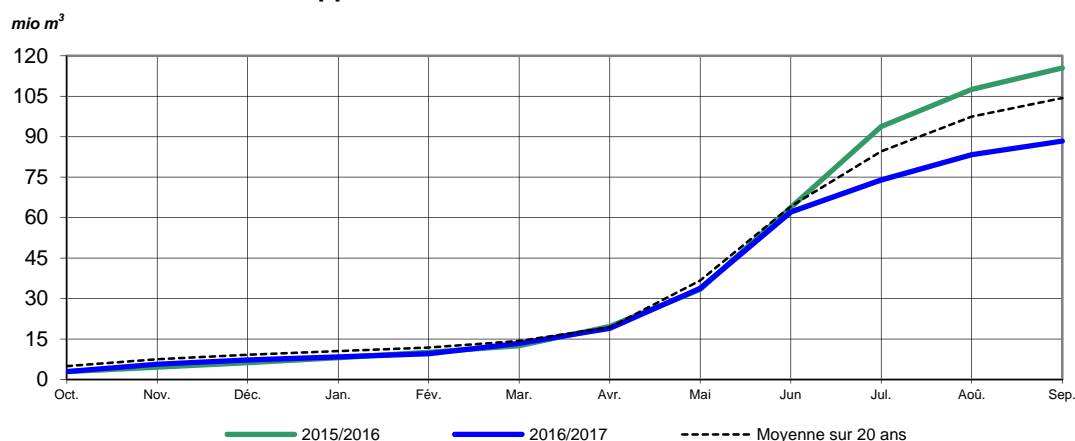
Courbe de vidange et de remplissage du barrage de Zeuzier



La répartition entre le bassin supérieur et le bassin intermédiaire est la suivante :

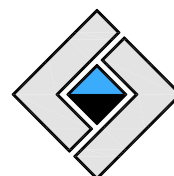
	2016/2017 mio m ³	2015/2016 mio m ³	Moyenne des 20 ans mio m ³
<i>Bassin de Zeuzier</i>	66.385	82.823	78.083
<i>Bassin de Croix</i>	22.007	32.682	26.231
Total annuel	88.392	115.505	104.314

Apports cumulés à Zeuzier et à Croix



Fourniture d'eau potable

Durant l'exercice, 934'460 m³ d'eau ont été facturés pour l'alimentation en eau potable des communes d'Ayent, de Lens et d'Icogne.

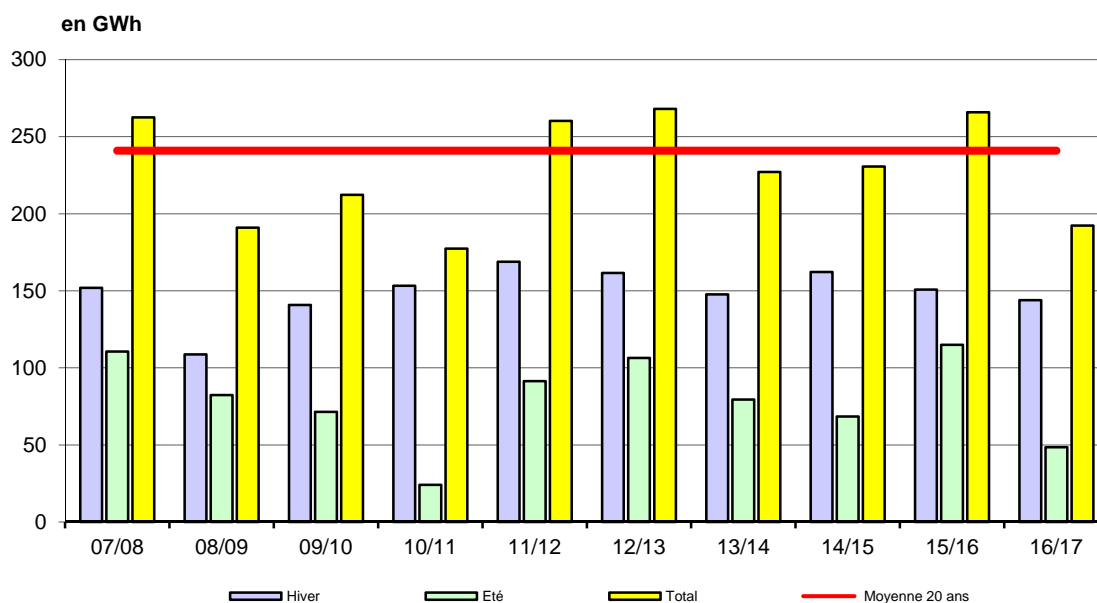


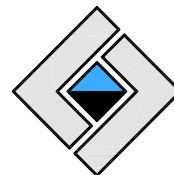
Bilan d'énergie

Durant l'exercice, les usines ont produit les quantités d'énergie suivantes :

Production alternateurs en GWh	2016/2017			2015/2016		
	hiver	été	total	hiver	été	total
Croix	91.966	23.525	115.491	96.690	61.048	157.738
St-Léonard	51.835	23.711	75.546	54.151	52.478	106.629
Chamarin	0.113	1.233	1.346	0	1.493	1.493
Total annuel	143.914	48.469	192.383	150.841	115.019	265.860

Production alternateurs en GWh	Moyenne des 20 ans		
	hiver	été	total
Croix	96.393	49.175	145.568
St-Léonard	54.394	39.988	94.382
Chamarin	0.008	1.059	1.067
Total annuel	150.795	90.222	241.017





COMPTES ANNUELS

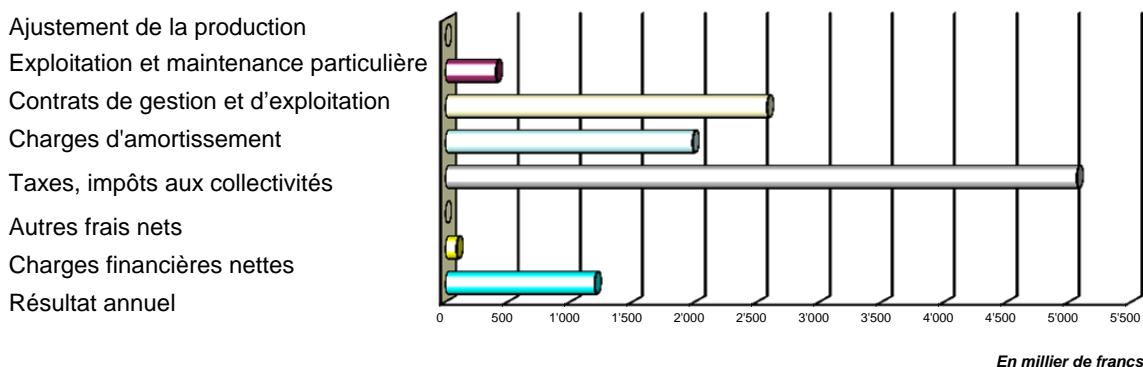
Les comptes annuels 2016/2017 de l'Electricité de la Liègne SA ont été établis conformément aux règles du droit des sociétés anonymes et avec l'intégralité des normes Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les commentaires ci-après comprennent également les informations prescrites à l'article 959c du Code des Obligations (CO), « Annexe ».

Les immobilisations corporelles sont amorties par catégorie d'immobilisation sur la durée d'utilisation selon la méthode linéaire.

Charges et produits

Le total des charges d'exploitation de l'exercice 2016/2017 s'élève à Fr. 9'912'871.05, en diminution de Fr. 4'397'850.33 par rapport à l'exercice précédent.

Le montant net des dépenses prises en charge par les partenaires est de Fr. 11'204'319.50 contre Fr. 15'682'005.28 pour l'exercice précédent. La baisse des dépenses est due d'une part à une nette diminution de la main d'œuvre facturée (l'année dernière cette rubrique enregistrait une participation à la recapitalisation de la Caisse de Pensions de la Ville de Sion) et d'autre part, à une diminution des charges des concessions due à une baisse des apports d'eau.



Actif

Les créances sur ventes et prestations concernent principalement les montants facturés à la clôture de l'exercice pour la vente d'eau potable ainsi qu'à la vente d'énergie à Chamarin. Un prêt de 6.1 millions a été octroyé à la Ville de Sion.

Les comptes de régularisation de l'actif englobent les primes d'assurances payées d'avance, ainsi que la normalisation des décomptes de l'énergie d'ajustement avec le gestionnaire du Groupe-Bilan.

Passif

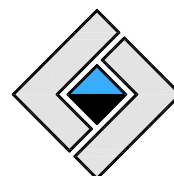
Les comptes de régularisation du passif englobent principalement les redevances courues, les dettes fiscales de 2012 à 2017, ainsi que la normalisation des décomptes des charges facturés aux partenaires.

Annexe

L'annexe est établie conformément à l'article 959c du Code des Obligations et avec l'intégralité des normes Swiss GAAP RPC. Elle comprend, notamment, une récapitulation détaillée des créances et engagements de la société envers les actionnaires et des tiers.

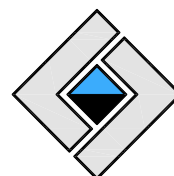
Organe de révision

L'Assemblée générale du 22 mars 2017 a confié le mandat de révision, pour une année, à la société PricewaterhouseCoopers SA, à Sion.



COMPTE DE PROFITS ET PERTES

en mille CHF	Annexe	2016/17	2015/16
Frais annuels à la charge des partenaires	6	11 204	15 682
Ventes d'énergie et d'eau à des tiers	7	1 013	969
Remboursement de prestations	8	0	283
Autres produits d'exploitation		22	32
Produits d'exploitation		12 239	16 966
Achats d'énergie		-222	-176
Ajustement de la production		41	-18
Contrats de gestion et d'exploitation		-2 582	0
Matériel et prestations de tiers		0	-780
Exploitation et maintenance particulière		-408	0
Main d'œuvre facturée		0	-4 890
Charges des concessions	9	-3 909	-4 850
Amortissements	2	-1 985	-2 028
Autres charges d'exploitation		-308	-1 030
Impôts sur le capital et impôts divers		-539	-539
Charges d'exploitation		-9 912	-14 311
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts		2 327	2 655
Produits financiers		0	317
Charges financières		-93	-188
Produits/Charges hors exploitation		17	7
Résultat avant impôt sur le bénéfice		2 251	2 791
Impôt sur le bénéfice	10	-1 051	-1 591
Résultat		1 200	1 200



BILAN

en mille CHF	Annexe	30.09.2017	30.09.2016
Trésorerie	5	25	1 272
Créances résultant de ventes et de prestations	11	996	3 543
Autres créances à court terme	12	6 102	5 029
Actifs de régularisation	13	97	57
Actif circulant		7 220	9 901
Immobilisations corporelles	1-2	38 020	39 066
Immobilisations financières	3	20	0
Actif immobilisé		38 040	39 066
TOTAL DE L'ACTIF		45 260	48 967
Dettes résultant d'achats et de prestations	16	1 684	2 864
Dettes financières à court terme		12	0
Dettes financières à court terme portant intérêts	15	0	3 000
Passifs de régularisation	17	8 564	8 103
Capitaux étrangers à court terme		10 260	13 967
Dettes financières à long terme portant intérêts	14	5 000	5 000
Capitaux étrangers à long terme		5 000	5 000
Total des capitaux étrangers		15 260	18 967
Capital-actions		24 000	24 000
Réserve légale issue du bénéfice		4 800	4 800
Résultat de l'exercice		1 200	1 200
Capitaux propres		30 000	30 000
TOTAL DU PASSIF		45 260	48 967

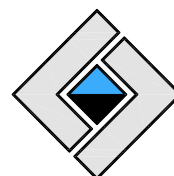


TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en mille CHF	2016/17	2015/16
Bénéfice de l'exercice	1 200	1 200
Amortissements	1 985	2 028
Cash flow	3 185	3 228
Variation de l'actif circulant net (liquidités et financement non compris)	1 815	3 846
Flux de fonds relatifs à l'exploitation	5 000	7 074
Investissements nets sur immobilisations corporelles	-1 272	-346
Investissements nets sur immobilisations financières	-8	0
Désinvestissement sur immobilisations corporelles	333	0
Flux de fonds relatifs aux investissements	-947	-346
Variation de l'activité de financement	-1 100	-5 000
Flux de fonds relatifs aux financements	-1 100	-5 000
Free cash flow	2 953	1 728
Dividende distribué	-1 200	-1 200
Variation des dettes financières portant intérêt	-3 000	-2 000
Flux de fonds relatifs aux opérations financières	-4 200	-3 200
Variation des liquidités	-1 247	-1 472
<i>Justification</i>		
Liquidités au début de l'exercice	1 272	2 744
Liquidités à la fin de l'exercice	25	1 272
Variation des liquidités	-1 247	-1 472

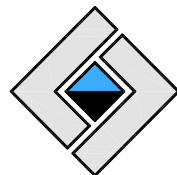


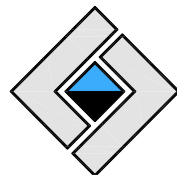
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Le capital-actions se divise en 2'400 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10'000.-- chacune. Les fonds propres ont évolué de la manière suivante :

en mille CHF	Capital-actions	Réserve légale issue du bénéfice	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Capitaux propres au 01.10.2015	24 000	4 800	1 200	30 000
Attribution	0	0	0	0
Dividende	0	0	-1 200	-1 200
Résultat de l'exercice 2015/2016	0	0	1 200	1 200
Capitaux propres au 30.09.2016	24 000	4 800	1 200	30 000

en mille CHF	Capital-actions	Réserve légale issue du bénéfice	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Capitaux propres au 01.10.2016	24 000	4 800	1 200	30 000
Attribution	0	0	0	0
Dividende	0	0	-1 200	-1 200
Résultat de l'exercice 2016/2017	0	0	1 200	1 200
Capitaux propres au 30.09.2017	24 000	4 800	1 200	30 000

A l'Assemblée générale, chaque action donne droit à une voix.



ANNEXE

1- Principes régissant l'établissement des comptes et du bilan

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité et de la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO) et en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC.

Raison de commerce ou nom, forme juridique et siège de l'entreprise

L'Electricité de la Lienne SA est une société anonyme dont le siège est à Sion.

Personnel

L'intégralité du personnel est mise à disposition par l'Energie de Sion-Région SA.

Principes d'évaluation

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur pour risques concrets d'insolvabilité.

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan aux coûts d'achat ou de production diminués des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la valeur d'utilisation technique et économique ou, pour les installations avec droit de retour au maximum sur la durée de la concession. La concession a été octroyée jusqu'au 31.12.2037.

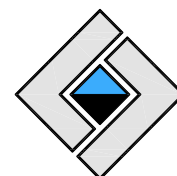
Les durées estimées d'amortissement se basent sur les catégories suivantes :

Bâtiments d'exploitation et administratifs	40 ans
Installations partie électrique	35 ans
Installations partie hydraulique	40 – 80 ans
Equipements d'exploitation	8 – 15 ans

2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se sont modifiées de la manière suivante :

en mille CHF	Immeubles	Installations de production	Matériel Mobiler Véhicules	Installations en construction	Total
Valeurs d'achat au 01.10.2015	476	143 510	0	0	143 986
Entrées	0	0	0	346	346
Sorties	0	-654	0	0	-654
Reclassification	0	244	0	-244	0
Valeurs d'achat au 30.09.2016	476	143 100	0	102	143 678
Amortissements cumulés au 01.10.2015	-476	-102 762	0	0	-103 238
Amortissements 2015/2016	0	-2 025	0	0	-2 025
Amortissements non planifiés	0	-3	0	0	-3
Sorties	0	654	0	0	654
Amortissements cumulés au 30.09.2016	-476	-104 136	0	0	-104 612
Valeur comptable nette au 30.09.2016	0	38 964	0	102	39 066
Valeurs d'achat au 01.10.2016	476	143 100	0	102	143 678
Entrées	0	1 272	0	0	1 272
Sorties	0	-2 650	0	0	-2 650
Reclassification	0	102	0	-102	0
Valeurs d'achat au 30.09.2017	476	141 824	0	0	142 300
Amortissements cumulés au 01.10.2016	-476	-104 136	0	0	-104 612
Amortissements 2016/2017	0	-1 962	0	0	-1 962
Amortissements non planifiés	0	-23	0	0	-23
Sorties	0	2 317	0	0	2 317
Amortissements cumulés au 30.09.2017	-476	-103 804	0	0	-104 280
Valeur comptable nette au 30.09.2017	0	38 020	0	0	38 020



3- Immobilisations financières

Raison sociale et forme juridique	Siège	2016/2017		2015/2016	
		Capital	Droit de vote	Capital	Droit de vote
Lienne-Raspille SA	Crans-Montana	2 %	2 %	La société a été créée le 21.10.2016	

Le capital-actions est libéré à 40 %.

4- Dépréciation d'actifs

La valeur comptable des actifs de la société est vérifiée périodiquement et ajustée en conséquence si une perte de valeur durable est intervenue.

En raison du contrat de partenaires existant, les actionnaires sont tenus de payer la part aux frais annuels de l'Electricité de la Lienne SA, correspondant à leur participation. Par conséquent, la valeur actuelle de l'actif immobilisé de l'entreprise partenaire est maintenue au sens de la norme Swiss GAAP RPC 20.

5- Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme

Les liquidités contiennent les avoirs postaux et bancaires, ainsi que les placements financiers auprès des banques ou de tiers avec une durée jusqu'à 90 jours. Elles sont inscrites au bilan à la valeur nominale. Les titres sont repris aux coûts d'acquisition diminués d'éventuelles pertes de valeur.

6- Frais annuels à la charge des partenaires

Les frais non couverts par les autres produits d'exploitation, ainsi que par les produits financiers sont, selon le contrat de partenaires, pris en charge à parts égales par les partenaires preneurs d'énergie.

7- Ventes d'énergie et d'eau à des tiers

en mille CHF	2016/17	2015/16
Vis-à-vis des tiers	1 013	969
Total	1 013	969

8- Remboursement de prestations

en mille CHF	2016/17	2015/16
Vis-à-vis des actionnaires	0	60
Vis-à-vis des tiers	0	223
Total	0	283

9- Charges des concessions

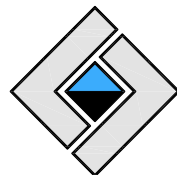
en mille CHF	2016/17	2015/16
Impôt spécial sur les forces hydrauliques au canton	1 814	2 339
Redevances hydrauliques, concessions aux communes	2 095	2 511
Total	3 909	4 850

10- Impôt sur le bénéfice

en mille CHF	2016/17	2015/16
Impôt sur le bénéfice de l'exercice	1 051	1 591
Total	1 051	1 591

11- Créances résultant de ventes et de prestations

en mille CHF	30.09.2017	30.09.2016
Vis-à-vis des actionnaires	0	2 227
Vis-à-vis des tiers	996	1 316
Total	996	3 543



12- Autres créances à court terme

en mille CHF	30.09.2017	30.09.2016
Vis-à-vis des tiers	0	15
Vis-à-vis des actionnaires	6 102	5 014
Total	6 102	5 029

13- Actifs de régularisation

en mille CHF	30.09.2017	30.09.2016
Actifs transitoires vis-à-vis des tiers	97	57
Total	97	57

14- Dettes financières à long terme portant intérêts

en mille CHF				30.09.2017	30.09.2016
	Taux d'intérêt	Durée	Résiliation		
SUVA	1.57 %	21.11.11-21.11.19	-	5 000	5 000
Total				5 000	5 000

15- Dettes financières à court terme portant intérêts

en mille CHF				30.09.2017	30.09.2016
	Taux d'intérêt	Durée	Résiliation		
SUVA	1.13 %	01.03.12-01.03.17	01.03.17	0	3 000
Total				0	3 000

16- Dettes résultant d'achats et de prestations

en mille CHF	30.09.2017	30.09.2016
Vis-à-vis des actionnaires	871	27
Vis-à-vis des tiers	813	2 837
Total	1 684	2 864

17- Passifs de régularisation

en mille CHF	30.09.2017	30.09.2016
Provision pour impôts	5 472	4 189
Provision pour redevances et impôt spécial	2 807	3 670
Passifs transitoires vis-à-vis des tiers	285	244
Total	8 564	8 103

18- Engagements résultant de la prévoyance professionnelle

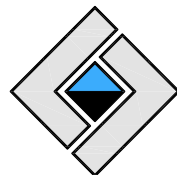
La société n'a pas de collaborateurs propres. Conformément au contrat de mandat, le personnel nécessaire est mis à disposition par l'Energie de Sion-Région SA.

19- Relations avec des sociétés liées

Le cadre général des relations entre la société et ses actionnaires est défini par un contrat de partenaires. Si des relations substantielles existent avec ceux-ci, elles seront mentionnées dans les remarques respectives sur le bilan et le compte de profits et pertes. Toutes les transactions sont traitées conformément au contrat de partenaires.

20- Indications supplémentaires

Il existe une divergence entre Lienne SA et le Canton du Valais concernant l'impôt sur le bénéficiaire. Les provisions pour les impôts 2012 à 2017 ont été calculées partiellement sur la base du modèle déterminé par le Canton du Valais. Ainsi, au 30 septembre 2017, un passif éventuel estimé à 2,037 millions n'est pas reconnu par notre société et ne figure pas dans les états financiers. Il n'existe pas d'autre fait devant être signalé en vertu de l'article 959c du CO et de l'intégralité des normes Swiss GAAP RPC.



PROPOSITIONS DE RÉPARTITION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

CHF	2016/17	2015/16
Report de l'exercice précédent	0	0
Résultat de l'exercice	1 200 000	1 200 000
Résultat au bilan	1 200 000	1 200 000
Dividende 5 % (exercice précédent: 5 %)	1 200 000	1 200 000
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	0	0
Report à nouveau	0	0
Total	1 200 000	1 200 000

Sion, le 11 décembre 2017

Au nom du Conseil d'administration
Le Président La Vice-Présidente

Philippe Varone

Eva Herzog

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de l'Electricité de la Lienne SA

Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels présentés aux pages 6 à 13 (bilan, compte de profits et pertes, tableau des flux de trésorerie, tableau des variations des capitaux propres et annexe) de l'Electricité de la Lienne SA pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA



Stéphane Jaquet

Expert-réviseur
Réviseur responsable



Christian Zermatten

Sion, le 15 décembre 2017